

# PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE N°2



École : Jean Devance, MOYE  
 Circonscription : RUMILLY  
 Heure de début : 18h15

Date : 3/04/25

Heure de fin :

## Liste d'émargement des membres de droit :

<b>Le directeur/La directrice</b> Mme DUMONT Catherine
---

	Signatures
Mme CALLOUD Sylvie	
Mme COTTIN Eugénie	
Mme GOTTI Nadine	
Mme DUMONT Catherine	
Mme GONTHIER Loane	Excusée

Le maire ou son représentant		Le délégué départemental de l'Éducation nationale	
	Signatures		Signature
Mme le Maire, Mme VIBERT Martine		Mme DUCHENE Chantal	
Représentante commission scolaire Mme GOURY Elodie			
Elus			
Agents municipaux Mme BERTOLINI Lola			

Les représentants de parents d'élèves élus de l'école :			
	Signatures titulaires		Signatures suppléants
M. ESCANDE Guillaume		Mme DANNEKER Laetitia	
M. GONZAGA Jonas		Mme DESCHAMPS Marie	Excusée
Mme BOUVIER Emilie	Excusée	Mme VIBERT Laetitia	Excusée
Mme TESNIERES Isabelle		Mme JACQUOT Coline	
	Signatures		
Président du Sou des Ecoles Mme DESCHAMPS Marie			
Trésorier du Sou des Ecoles M. MACHON Brice			

## 1. Orientations générales

Rappel : Cette année scolaire est axée autour de la circulaire de rentrée publiée au JO du 27 juin 2024. Elle définit le cap du travail de l'année.

### Ne laisser aucun élève au bord du chemin

- La cohésion par la progression de chacun : réactiver l'école comme ascenseur scolaire et social
  - Renforcer la pratique de la lecture et de l'écrit
  - Mettre en place les évaluations nationales à chaque niveau d'élémentaire
- La cohésion par la lutte contre toutes les formes d'assignation
  - Permettre à tous les élèves de bénéficier d'actions d'éducation artistique et culturelle
  - Renforcer l'éducation à la citoyenneté (principe de laïcité, égalité entre les filles et les garçons)
  - Renforcer la lutte contre le harcèlement
  - Développer les cours d'empathie
- La cohésion autour de l'école et de ses personnels
  - Protéger tous les personnels de l'éducation nationale
- La cohésion sociale par l'avenir que prépare l'école : construire dès à présent l'école du futur
  - Promouvoir les ressources pédagogiques à l'occasion des semaines de développement durable
  - Renforcer les compétences psychosociales
  - Pérenniser la pratique des trente minutes d'activité physique quotidienne

L'enseignement et les projets proposés aux élèves seront construits autour de ces axes prioritaires.

## 2. Les apprentissages, les parcours des élèves

### **EVALUATIONS NATIONALES :**

Les élèves de CP ont passé les évaluations nationales en janvier. Les résultats de ces évaluations nous ont permis de mettre en évidence les élèves fragiles ou à besoin et d'organiser leur prise en charge en classe et en APC. Les parents ont été reçus individuellement pour avoir un compte-rendu au sujet de leur enfant.

### **AXES DU PROJET D'ECOLE :**

Le projet d'école est en cours d'écriture et sera finalisé d'ici les vacances de printemps.

Domaine 1 : Les apprentissages et le suivi des élèves, l'enseignement

Suite à l'analyse des résultats des évaluations nationales, l'équipe pédagogique a fait le choix de travailler sur la fluence du CP au CM2.

Domaine 2 : Le bien-être de l'élève le climat scolaire

L'objectif est d'engager les élèves dans une démarche de développement durable.

Domaine 3 : Les acteurs et le fonctionnement de l'école

L'objectif est d'améliorer la prise en charge de l'enfant à besoin particulier, en partenariat avec la famille, l'école, le périscolaire.

Domaine 4 : L'école dans son environnement institutionnel et partenarial

A partir du rapport d'auto-évaluation de l'année dernière, les enseignantes souhaitent s'engager dans la dynamique E3D (Ecole en Démarche globale de Développement Durable). Elle se décompose en 3 niveaux dont le 1<sup>er</sup> niveau sera amorcé cette année.

## **PARCOURS SCOLAIRE DES ELEVES :**

A la fin du mois de janvier, dans la classe PS-MS, tous les parents ont été reçus par l'enseignante. A cette occasion, le livret d'apprentissage de leur enfant leur a été remis.

Dans la classe GS-CP, des rendez-vous parents ont également été organisés au mois de février. Les parents des GS ont reçu un bilan intermédiaire des compétences en cours d'acquisition.

A partir du CP, le LSU (Livret Scolaire Unique) a été transmis à chaque famille au mois de janvier.

## **PROJETS**

### **De toutes les classes :**

**Intervention de « Planète mômes » :** le 11 février, les CE et CM ont assisté au spectacle « Un océan de légendes ». Les enfants ont été sensibilisés à la préservation du milieu marin.

Coût : 315 euros financés par le Sou des écoles

**Carnaval :** Le 20 mars, les enfants, les enseignantes et les agents se sont déguisés pour le carnaval de l'école. Les enfants ont pu partager un goûter dans chaque classe après avoir dansé au son de l'accordéon de madame la Directrice. L'équipe enseignante remercie les parents pour leur investissement !

**Gymnastique :** l'école a bénéficié du gros matériel de gymnastique du 6 au 27 janvier 2025. L'équipe enseignante remercie la mairie de s'être chargée du transport du matériel.

### **L'école en couleur :**

M. GRAND Jean Marc, intervient auprès des 4 classes pour prolonger la fresque sur le mur de la cour de récréation.

Un explicatif du déroulement et du projet sera donné aux parents ultérieurement.

M. OSEI Barima intervient depuis le 27 mars auprès des 4 classes pour des séances de hip-hop.

Une restitution du travail sera présentée au mois de juin.

Ces interventions seront en partie financées par la Communauté de Communes de Rumilly (1920 euros) et complétées par le Sou des écoles (4751,66 euros) et la mairie (1578,60 euros).

### **Les élèves de PS-MS-GS-CP :**

**Ecole et cinéma :** Mme Cottin et Mme Calloud ont inscrit leur classe au dispositif école et cinéma cette année. La 2ème séance a eu lieu le 10 février. Les élèves ont visionné « Petites casseroles », une série de 5 courts métrages sur le thème de la différence.

Coût de la billetterie : 2,50 euros par élève, transport : 95 euros, financés par le Sou des écoles.

### **Classe PS-MS :**

**Randonnée de printemps :** mardi 15 avril, les élèves partiront à la recherche du printemps au cours d'une longue marche sur les chemins de Moye.

### **Classe GS-CP :**

Fête du 100<sup>ème</sup> jour d'école : lundi 7 avril, des défis autour du nombre 100 seront organisés en classe et une exposition des collections de ce nombre sera présentée dans le hall devant la classe.

### **Les élèves de CE1-CE2-CM1-CM2 :**

Le 10 avril, les 2 classes se rendront au pôle culturel d'Alby pour visionner le spectacle musical « Loin de Garbo », Collectif de l'autre moitié.

Coût de la billetterie 240 euros, transport : 125 euros, financés par le Sou des écoles.

### **Classe CE1-CE2 :**

Dans le cadre du projet cuisine, les élèves ont travaillé le chocolat sous différentes formes : réalisation d'un sapin et visite de l'atelier de Desserts et Chocolat à Rumilly. La classe a profité de cette sortie du 26 janvier pour acheter des légumes au marché afin de confectionner de bonnes soupes d'hiver.

Le 15 avril matin, une diététicienne de l'entreprise Leztroy interviendra sur l'hygiène alimentaire et la catégorisation des aliments.

### **Classe CM1-CM2 :**

Dans le cadre de la liaison école-collège, les élèves bénéficieront à partir du 8 avril de séances de théâtre d'improvisation débouchant sur une rencontre avec 2 classes de 6<sup>ème</sup>, le vendredi 18 avril, et une rencontre inter-écoles à la salle des fêtes de Rumilly en fin d'année.

Le vendredi 18 avril sera aussi l'occasion pour les élèves de découvrir le collège du Clergeon. Ils participeront à un Escape-Game le matin. Ils se familiariseront ainsi avec les locaux de manière très ludique. Après avoir partagé un repas au self, un temps de lecture/découverte sera proposé au CDI. Ensuite, les enfants iront dans une salle de classe pour lire et échanger sur une œuvre littéraire.

Coût du transport : 70 euros, financés par le Sou des écoles

Mme COLANTONIO, professeur d'italien au Collège du Clergeon est intervenue une heure auprès des élèves le 30 janvier afin de les initier à cette langue et les aider à faire leur choix pour une classe bilingue pour leur future entrée au collège.

### **LIAISON ECOLE MAIRIE**

Six délégués de classe (2 par classe du CP au CM2) ont été élus au sein de l'école. Une rencontre « officielle » avec Mme le Maire et des conseillers municipaux s'est organisée le vendredi 31 janvier à la mairie de manière à ce que les élèves exposent leurs demandes et s'impliquent concrètement dans la vie de l'école.

Une 2<sup>ème</sup> réunion sera programmée afin de poursuivre cette collaboration et de finaliser des projets à court terme.

### **3. La vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire**

### **PREVENTION DU HARCELEMENT :**

L'équipe enseignante a bénéficié de l'intervention de la conseillère pédagogique et de la psychologue scolaire pour être formées au dispositif pHARe et plus particulièrement au protocole MPP (Méthode de Préoccupation Partagée). Cette méthode vise non seulement à accompagner et soutenir l'élève cible mais aussi à travailler avec les intimidateurs afin de leur faire changer de posture.

### **4. La vie de l'école**

### **VOTES ET APPROBATIONS DU CONSEIL D'ECOLE :**

L'équipe enseignante a rédigé un dossier pour obtenir le 1<sup>er</sup> niveau de labellisation E3D. Ce dossier est présenté à l'assemblée du Conseil d'Ecole. Il est accepté à l'unanimité.

### **EFFECTIFS au 3-04-2025 : 98 élèves**

- 25 élèves chez Mme CALLOUD : 15 PS, 10 MS
- 25 élèves chez Mme COTTIN : 13 GS et 12 CP
- 26 élèves chez Mme GOTTI : 11 CE1 et 15 CE2
- 22 élèves chez Mme DUMONT et Mme GONTHIER : 8 CM1 et 14 CM2

Mme CALLOUD		Mme COTTIN		Mme GOTTI		Mme DUMONT Mme GONTHIER	
PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
15	10	13	12	11	15	8	14
25 élèves		25 élèves		26 élèves		22 élèves	
98 élèves							

**Prévision d'effectifs à la rentrée 2025-2026 :**

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
27	15	10	13	12	12	17	8
52 élèves en maternelle			62 élèves en élémentaire				
Total : 114 élèves							

A ce jour, nous constatons que les effectifs sont en hausse pour la rentrée 2025-2026.

Une ouverture de classe pourrait être prononcée au mois de juin.

Nous proposerons une répartition des élèves au 3<sup>ème</sup> conseil d'école.

Une concertation entre la mairie et l'équipe enseignante a été amorcée afin d'accueillir les élèves de maternelle dans les meilleures conditions matérielles et d'encadrement.

La Mairie nous annonce qu'elle a prévu de renforcer l'équipe du périscolaire avec l'embauche d'une personne.

**SECURITE DE L'ECOLE :****Exercice incendie :**

Un exercice d'évacuation incendie sera organisé en fin de période 4 sur le temps de la pause méridienne.

**Exercice PPMS :**

Un exercice simulant Attentat/Intrusion sera organisé en fin de période 4.

**BILAN DE LA COOPERATIVE SCOLAIRE :**

**Solde : 2065,88 euros**

Les dépenses sont les suivantes :

- Cotisation école et cinéma
- Achats divers pour chaque classe

**PERISCOLAIRE-RESTAURATION :**

Les enfants sont très nombreux.

Suite à une question d'un parent délégué, la mairie explique que pour éviter le gaspillage, les portions sont calibrées en fonction des âges.

Suite à la question d'un autre parent, la Mairie rappelle que les inscriptions ou désinscriptions ne sont plus possibles après le jeudi matin de la semaine précédente. La mairie est plus souple sur la garderie car cela n'entraîne pas de facturation supplémentaire à un prestataire extérieur.

**COMMUNICATION PARENTS :****SOU DES ECOLES :**

Le sou des écoles a organisé sur ces derniers mois :

- la boom de Noël le 14/12 ;
- les grilles de Noël pour les vacances de fin d'année ;
- la bourse aux articles de sport le week-end du 01/02 ;
- la vente de pizza du 21/02 ;
- le tournoi de belote du 15/03 ;
- la soirée dansante du 29/03.

L'association a aussi participé à la matinée vente de boudins des chasseurs le 15/02 en proposant une vente de produits locaux.

Pour information, le tournoi de belote a rapporté 1.250€ de bénéfices et la soirée dansante 2.800€.

Ces sommes contribuent au financement des sorties et transports pour les enfants de l'école. Depuis le début de l'année, le Sou a payé pour 2.200€ de factures mais les plus grosses dépenses arrivent prochainement avec les sorties de fin d'année et les activités culturelles à l'école.

Les membres du Sou tiennent à remercier chaleureusement tous les parents qui les ont aidés sur ces manifestations, que ce soit pour 1h, une journée ou une soirée. Ces aides sont très précieuses pour eux. Sans l'aide des parents, ils ne pourraient pas organiser tous ces événements.

Nous remercions aussi toutes les familles qui participent aux événements organisés tout au long de l'année.

Les prochains événements à noter dans vos agendas :

- Vente de pizza le vendredi 18/04 pour bien démarrer les vacances ;
- Le Sou sera présent lors de La Moyère le dimanche 11 mai pour proposer un repas et la buvette durant cet événement ;
- Fête de l'école => date à définir, infos à venir

### **QUESTIONS DIVERSES :**

*Au vu des effectifs annoncés à la rentrée prochaine concernant les petites sections, avez-vous des informations concernant la répartition des classes ?*

Comme cité au-dessus, les informations seront transmises au prochain Conseil d'école au mois de juin.

*Au vu de l'augmentation des effectifs, serait-il possible d'envisager un accueil pendant les vacances sur la commune de Moye ?*

Nous réfléchissons à un local en commun avec d'autres communes. La solution n'est pas pour tout de suite, mais c'est une préoccupation de la Mairie.

La Mairie ajoute que des poteaux de rugby seront installés sur le terrain de sport.

Les classes du haut vont être équipées au printemps de volets roulants occultants pour lutter contre la chaleur.

Date du prochain Conseil d'école : mardi 17 juin à 18h15

**Décret n°90-788 du 6 septembre 1990 – Organisation et fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires**

*Art. 20. - A l'issue de chaque séance du conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est dressé par son président, signé par celui-ci puis contresigné par le secrétaire de séance et consigné dans un registre spécial conservé à l'école. Un exemplaire du procès-verbal sera adressé à la circonscription. Un exemplaire du procès-verbal sera adressé au maire. Un exemplaire du procès-verbal est affiché en un lieu accessible aux parents d'élèves.*

### **Signatures :**

Président de séance  
Mme DUMONT Catherine

Secrétaire de séance  
Mme COTTIN Eugénie